La République en Marche au service des constructions de mosquées





Le parti d'Emmanuel

Macron, à sa création, a consacré ses efforts d'élaboration d'un programme politique sur les questions économiques et sociétales, délaissant en général les questions d'identité et de religion. Il est vrai que prendre des positions tranchées sur ces questions est un risque de voir fuir des segments d'électorat qui peuvent s'accorder sur un programme fiscal et de droit du travail, mais pouvant s'opposer sur les questions migratoires ou du traitement sécuritaire du salafisme.

Alors qu'il était encore en campagne, Emmanuel Macron a refusé de condamner les Frères musulmans de l'UOIF ou les salafistes, les premiers appelant ouvertement à voter pour lui sans que cela ne le fasse réagir. Une fois président, il déclare lors de son interview avec Jean-Pierre Pernaut en avril dernier, qu'il n'existe pas de base légale pour interdire ces deux courants de l'islamisme, et dit s'en remettre à la justice pour traiter les dérapages des prêcheurs extrémistes. Une façon de botter en touche.

Cela dit, une grande partie de ses élus venant du Parti socialiste, il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que la complaisance sur le terrain avec les associations musulmanes plus ou moins radicales allait se poursuivre. Déjà, la nomination d'Édouard Philippe validait qu'il n'était pas incompatible d'inaugurer une mosquée des Frères musulmans (mosquée Mesjed Ennourdu Havre très proche de l'UOIF), de céder un presbytère appartenant à la mairie pour une école salafiste, et de faire partie des « marcheurs » à responsabilité. Rappelons aussi les 8 500 mousses au chocolat retirées des écoles et jetées par la mairie du Havre au prétexte qu'elles n'étaient pas halal.

Après plus d'un an aux affaires, plusieurs élus LREM se sont montrés très en pointe dans l'inauguration de nouvelles mosquées, qu'elles soient turques ou fréristes. Force est de constater que les cas que nous allons exposer ci-après n'ont suscité aucune remontrance de la part de la direction de LREM, ce qui revient à dire que c'est une pratique acceptable pour le parti que d'accompagner la construction de grandes mosquées de courants parfois radicaux.

En mars 2018, le député de la 6^e circonscription du Rhône, **Bruno Bonnel** (LREM), pose la première pierre de la mosquée

Errahma de Villeurbanne. Cette mosquée est aussi un centre d'enseignement de la langue arabe et de « islamiques », comprendre charia. Parmi les conférenciers déjà invités, Fethallah Otmani que l'on peut voir aux côtés d'un certain Mourad Hamza dont on reparlera plus loin. On l'entend dans une conférence intimer aux fidèles d' « entrer en résistance » pour faire primer les normes coraniques sur les environnements culturels et traditionnels[1]. Otmani enseigne à l'Institut islamique de formation à l'éthique (IIFE), ne comptant que trois professeurs, dont Tarig Ramadan. Il est expert auprès du Conseil européen de la fatwa des Frères musulmans en Europe. Autre conférencier invité par la mosquée (qui existait déjà avant le projet de reconstruction), l'imâmprédicateur Abdallah Dliouah, en mai 2018, qui sur sa page Facebook soutient les Frères Musulmans, le dictateur Erdogan ou encore l'islamiste Alija Izetbegovic (+2003).

D'ailleurs, c'est justement dans la mosquée de Dliouah à Valence que <u>se rendit voilée la malheureuse candidate En Marche Latifa Chay</u>, en mai 2016, à l'occasion de portes ouvertes. La jeune élue était jusque-là conseillère municipale PS.





Autre cas (photo ci-

dessus), le député de la 10° circonscription de l'Isère, madame Marjolaine Meynier-Millefert, également membre de LREM, qui assista à l'inauguration de la mosquée turque de Bourgoin-Jallieu, aux côtés du consul du pays ainsi que de plusieurs députés turcs. La Turquie a décidément bonne presse chez les « marcheurs », le référent LREM pour le Val-d'Oise, Mohamed Saou « se réjouit » lui que la « Turquie continuera de peser dans le concert des nations[2] ».

À Château-Thierry, le député LREM **Jacques Krabal**, ancien maire de la ville, se félicite qu'une parcelle de terrain municipal soit cédée aux musulmans pour l'édification d'une mosquée « Cela fera une plus-value pour le quartier », affirma-t-il au quotidien local *L'Union*en en avril dernier.

À Amiens, l'adjoint au maire Modem Jean-Christophe Loric, proche d'Emmanuel Macron, soutient les frères musulmans de l'Association des Musulmans de Picardie dans leur combat judiciaire pour faire aboutir leur projet de mosquée. « Soyez sûrs que la Ville est derrière l'association qui porte ce projet. Nous connaissons son sérieux, on a beaucoup travaillé avec elle. Je le répète ce qui nous importe c'est que ce projet aboutisse, je suis optimiste[3]. » affirme à la presse celui qui est adjoint au maire en charge de l'urbanisme. Or, l'association des musulmans de Picardie partage sur Facebook les textes des Frères Musulmans Hassan Al Banna (+1949) et Muhammad Al-Ghâzali (+1996), ce dernier écrivant dans

son Éthique du musulman (éditions Al-Qalam) « Le jihâd, en matière de recommandation du bien et du mal et le jihâd avec les différents moyens pour faire triompher la Parole de Dieu relèvent de l'éthique que j'ai analysée en parlant de la politique de l'Islam intérieure et extérieure » (page 315). Sans surprise, le président de l'association, Ahmed Berami, loue le cheikh Ahmed Yassine ancien chef du Hamas, organisation terroriste. Mais pourquoi n'est-il pas raccompagné dans son pays, le Maroc, par la police française ?

Les mosquées liées à une actualité terroriste ou d'appel à la haine n'ont pas été toutes fermées. Ainsi, la mosquée de la Seyne-sur-Mer, ville où une femme voilée a attaqué au cutter les clients d'un supermarché en juin dernier, peut continuer à exercer alors qu'un de ses récents prédicateurs, Mourad Hamza a des paroles dures contre les mécréants. La mosquée met effectivement en ligne ses conférences où on l'entend prononcer « Ne suis pas et ne prend pas comme guide les mécréants, et surtout les hypocrites, et laisse tomber tout le mal qu'ils te font. Ils vont te faire beaucoup de mal. Ils vont parler, parler, parler, excusez-moi je vais employer un terme fort, ils vont aboyer » (minute 14).

La mosquée orléanaise des Carmes, bien que foyer d'une filière jihadiste syrienne, est encore ouverte et, pire, ses fidèles débordent sur la chaussée au grand dam des riverains.

Concernant l'imâm algérien de Toulouse, Mohamed Tataï, il a pu tranquillement inaugurer la grande mosquée de Toulouse alors que la préfecture avait été avertie de ses prêches où il préconise de lire les traités sur le djihad de Al Qaradawi, ainsi que sa description du combat à venir entre juifs et musulmans. Il aura fallu que les médias s'indignent pour que le gouvernement réagisse après coup, alors que l'imâm algérien avait un important dossier sur sa radicalité depuis des années.

L'imâm radical tunisien Béchir Ben Hassen, est lui de retour

en France malgré ses appels à combattre les chiites et à tuer ceux qui critiquent son « prophète ».

Concernant le financement étranger des mosquées, notamment par des pays où l'islam salafiste est officiel, Emmanuel Macron a confirmé que cela allait continuer en répondant à Jean-Pierre Pernaut le 12 avril 2018 : « On doit clarifier les règles de fonctionnement et de financement. J'ai reçu le prince héritier d'Arabie saoudite il y a deux jours, je lui en ai parlé, et nous allons prendre aussi des décision conjointes. » Jean-Pierre Pernaut rebondit : « Interdiction du financement étranger des mosquées en France ? » et le président de répondre : « Je veux que le financement étranger soit organisé, sous contrôle de l'État, et transparent ».

Donc les financements saoudiens et qataris seront toujours d'actualité, leur transparence étant déjà connue pour l'édification des mosquées de Cannes, Mulhouse, Lyon, Reims ou Poitiers, par exemple.

Il n'est donc pas étonnant que le nombre de mosquées (dont salles de prière) officiellement reconnues comme salafistes par le Service central du renseignement territorial soit de 132 (hors Paris qui en compte 20) en 2018, contre 120 en 2016 (hors PPP). Ce qui démontre que le nombre de mosquées de ce courant fermées a été dérisoire, d'autant que la plupart ont été rouvertes après la fin de l'état d'urgence. Aussi, les 147 mosquées du courant tablighi recensées par le SCRT sont toujours ouvertes, comme les 170 des Frères musulmans de l'UOIF et la quarantaine du Millî Görüs turc. On arrive à un total de 509 mosquées extrémistes (sur 2 600), dont on prend connaissance du contenu de leur doctrine dans le livre-enquête Mosquées Radicales, ce qu'on y dit, ce qu'on y lit (éditions DMM, 2016).

Joachim Veliocas

[1]4 principes coraniques à retenir, Pr Fetallah Osmani,

YouTube, compte « Le chemin des vertueux », mise en ligne 19 mars 2017.

- [2] Publication Facebook de Mohamed Saou le 16 juillet 2016.
- [3] Propos rapportés par Le Courrier Picard du 10 juillet 2017.